

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information n°53 / 2024 – Décembre



*L'équipe de la Mission des affaires européennes et internationales de
FranceAgriMer vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !*



Réunion plénière de la Commission thématique interfilières internationale,
à Montreuil, le 4 décembre 2024.

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Contacts : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; henri.versluys@franceagrimer.fr

AgroFret, deuxième édition : 30 janvier 2025 de 9 h à 15 h 30 au siège de Business France, 77, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris

Salon international de l'agriculture : du 22 février au 2 mars 2025

Bilan de l'année et perspectives 2025 lors de la CTI internationale

La réunion plénière de la Commission thématique interfilières (CTI) internationale, qui s'est tenue le 4 décembre, a porté sur le bilan des actions menées durant l'année. Des entreprises ayant bénéficié de dispositifs de soutien à l'export ont notamment pu témoigner. La question de la simplification à l'export a été abordée. La séance a également permis de lancer la réflexion sur la feuille de route pour 2025. Pour consulter le bilan de la feuille de route 2024, cliquer [ici](#).

Contact : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; henri.versluys@franceagrimer.fr

Ouverture des inscriptions pour la deuxième édition d'AgroFret

Les inscriptions pour la deuxième édition d'AgroFret sont ouvertes. Ce séminaire se tiendra le 30 janvier 2025 à Paris et est organisé par FranceAgriMer, HAROPA PORT et l'Institut supérieur d'économie maritime (ISEMAR), en partenariat avec Business France. Cet événement dédié aux enjeux du fret maritime conteneurisé pour les produits agricoles et agro-alimentaires s'adresse à tous les acteurs des filières et du fret maritime. Cette édition 2025 abordera plus spécifiquement les marchés nord et sud-américains. Pour s'inscrire gratuitement à l'événement, cliquer [ici](#).



Contact : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; henri.versluys@franceagrimer.fr

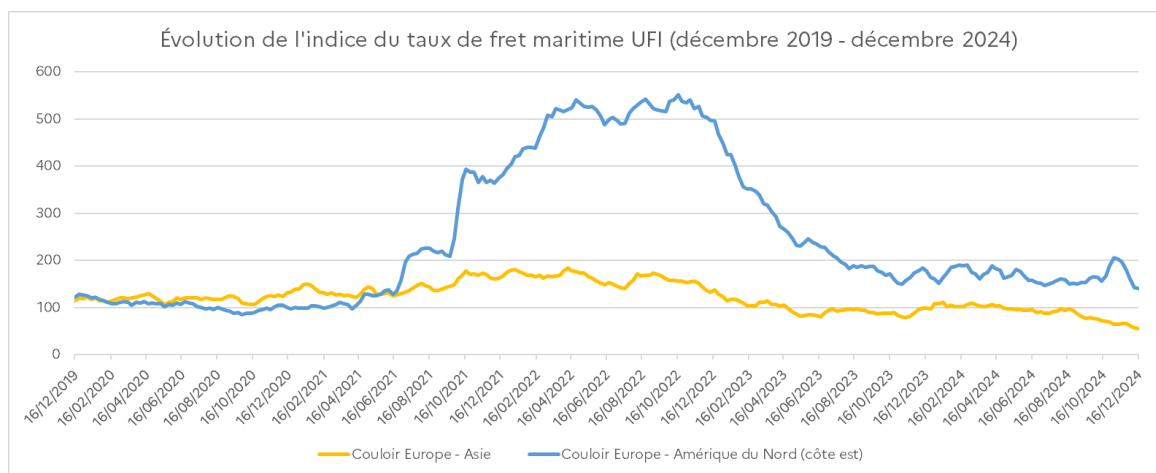
Le déficit de la balance commerciale française des fruits et légumes frais s'est creusé en vingt ans

La balance commerciale française des fruits et légumes s'est creusée fortement entre 2003 et 2023, selon une étude publiée par FranceAgriMer. Sur le marché des « fruits frais tempérés », les exportations françaises ont en effet baissé de 47% en volume en vingt ans (-49% vers les pays tiers et -43% vers les pays de l'Union européenne), alors que les importations ont augmenté dans le même temps de 25%, principalement en provenance des pays tiers (+63%). Sur le marché des « légumes frais », alors que les exportations françaises ont augmenté de 26% (+32% vers les pays de l'Union européenne), les importations ont quant à elles progressé de 28%, principalement en provenance des pays tiers (+88%). Pour la seule année 2023, le déficit du solde des échanges de la France est de 597 000 tonnes pour les « fruits frais tempérés », de 1 859 000 tonnes pour les « fruits tropicaux et agrumes » et de 823 800 tonnes pour les « légumes frais ». Pour télécharger le bilan, cliquer [ici](#).

Contact : pauline.cuenin@franceagrimer.fr

Veille trimestrielle du taux de fret maritime conteneurisé

À la date du 16 décembre 2024, le prix médian port-à-port d'un conteneur réfrigéré de 40 pieds est de 1 194 USD pour un trajet « Le Havre – Shanghai », 3 062 USD pour un « Le Havre – New York » et 5 196 USD pour un « Marseille – Abidjan ». L'indice du taux de fret maritime UFI pour le couloir maritime « Europe – Amérique du Nord (côte est) » diminue de 10,95% en six mois pour atteindre 140,76 le 16 décembre 2024. Il reste au-dessous de l'indice du 18 décembre 2023 où il atteignait 177,12, ce qui représente une baisse de 20,53% en un an. Sur la route « Europe – Asie », l'indice régresse de 41,62% en six mois pour atteindre 55,62 le 16 décembre 2024. Il est au-dessous de son niveau de l'année dernière qui était de 98,28 le 18 décembre 2023, soit une chute de 43,41% en un an. Pour consulter l'ensemble des données, cliquer [ici](#).



Source : Upply

Contact : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; henri.versluys@franceagrimer.fr

Formation gratuite « Exportateurs connectés » jusqu'au 30 juin 2025

Cet accompagnement, proposé dans le cadre de France Num et financé dans son intégralité par le plan France Relance, permet aux entreprises de bénéficier de dix heures de formation en ligne étalées sur trois semaines pour apprendre à maîtriser les mécanismes spécifiques aux réseaux sociaux, augmenter leur visibilité à l'international, prospecter et animer leurs marchés étrangers via les réseaux sociaux. Cent cinquante places sont encore disponibles pour cette formation qui reste gratuite jusqu'au 30 juin 2025. Pour s'inscrire, cliquer [ici](#).

Contact : info@exportateurs-connectes.fr

Nigéria : visite d'une délégation nigériane dans le secteur des vins et spiritueux

Une délégation nigériane de la *National Agency for Food and Drug Administration and Control* (NAFDAC, Agence nationale de contrôle et d'administration des aliments et des médicaments) et du *Nigeria Customs Service* (NCS, Service douanier nigérien) a été accueillie en France du 2 au 8 décembre dans le cadre d'un projet de coopération organisé par la FEVS et l'Ambassade de France, avec le soutien de FranceAgriMer, du BNIC et du CIVC. Lors de cette visite, des entretiens avec les administrations françaises mais aussi avec l'OIV et des visites de terrain ont été organisés dans les régions du Cognac et du Champagne. Cette mission a pour objectif d'améliorer la compréhension des méthodes de production et d'élaboration des vins et spiritueux français, ainsi que du cadre réglementaire et de la fiscalité qui leur sont applicables.

Contact : export@franceagrimer.fr

Priorités SPS des filières exportatrices de denrées alimentaires d'origine animale

Les priorités des filières exportatrices de denrées alimentaires d'origine animale ont été examinées dans le cadre du comité export SPS de FranceAgriMer (section IV). Les représentants des filières et administrations ont échangé sur les différentes négociations en cours liées aux épizooties : travaux afférents au zonage PPA par anticipation d'une possible extension de la maladie en Europe ; concernant l'IAHP, travaux ciblant une levée des embargos mis en place par certains pays tiers à la suite de la décision de la France de vacciner les canards ; travaux visant l'assouplissement des conditions d'exportation en raison du statut négligeable ESB de la France (notamment vers la Chine). Le comité export SPS a également été l'occasion de faire le point sur les dossiers d'agrément dans un contexte toujours plus exigeant, ainsi que sur les mises à jour apportées aux certificats sanitaires.

Contact : export@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : report de la mise en œuvre des contrôles physiques des animaux vivants

La date cible pour la mise en œuvre des contrôles physiques et d'identité à la frontière, sur les animaux vivants était annoncée pour fin 2024, alignant les inspections des importations de l'Union européenne avec celles des autres pays. Cependant, dans l'attente de l'entrée en activité des infrastructures dédiées à la frontière, et après concertation avec les associations commerciales du secteur du commerce d'animaux vivants, les autorités britanniques annoncent que ces contrôles ne débiteront pas en 2024.

Contact : export@franceagrimer.fr

Tunisie : accueil d'une délégation dans le cadre du PRIMEA

FranceAgriMer a accueilli une délégation tunisienne dans le cadre du Programme de relance de l'investissement et de modernisation des exploitations agricoles (PRIMEA). Ce projet vise à améliorer le dispositif d'octroi des primes à l'investissement agricole en Tunisie. La délégation était composée des membres de la Direction générale du financement des investissements et des organismes professionnels (DGFIOP) ainsi que de l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) du ministère tunisien en charge de l'agriculture. La visite d'étude portait sur la gestion et le suivi des aides agricoles via des rencontres avec l'Agence des services et de paiement (ASP) et FranceAgriMer, ainsi que sur le registre des actifs agricoles qu'elle a pu découvrir auprès des Chambres d'agriculture françaises.



Le directeur de la DGFIOP, la directrice de l'APIA, la directrice générale adjointe de FranceAgrimer et leurs collaborateurs à l'occasion de la visite de la délégation tunisienne à Montreuil.

Contact : guillaume.laurent@franceagrimer.fr

Chine/céréales : visite d'experts de la NAFRA à FranceAgriMer

FranceAgriMer a accueilli le 21 novembre dernier une quinzaine d'experts chinois de la *National Food and Strategic Reserves Administration* (NAFRA, Administration nationale des réserves alimentaires et stratégiques), afin de présenter les missions de l'établissement, notamment son suivi de la collecte et de la qualité sanitaire des céréales. Cette visite, à niveau technique, s'inscrivait dans le prolongement de la visite de l'administrateur de la NAFRA et de ses principaux responsables fin octobre, est faisait partie d'une séquence de formation coordonnée par INTERCÉRÉALES.

Contact : nicolas.fairise@franceagrimer.fr



Pour rejoindre le Réseau d'Experts en Coopération Internationale de FranceAgriMer (RECIF) sur LinkedIn, vous pouvez contacter krisztina.albert@franceagrimer.fr.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page ■ www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

*Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information,
merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.*